



Permis probatoire et alcool, suite à conclure ?

Par Visiteur

Bonjour,

Je suis titulaire d'un permis depuis juillet 2009. J'ai 8 points.

Je me suis fait prendre mardi en alcoolémie avec 0.39mg/l, une contravention à 135?, le policier a coché "cas 4". Je suis reparti un peu plus tard avec mon permis.

J'ai perdu mon premier permis il y a 4 ans suite à un délit à l'alcool où j'avais plus d'un gramme.

J'aimerais savoir, qu'est ce que je risque, si on va me le supprimer et si je peux faire quelque-chose pour éviter le pire.

Par Visiteur

Bonjour Monsieur

J'aimerais savoir, qu'est ce que je risque, si on va me le supprimer et si je peux faire quelque-chose pour éviter le pire.
Avez vous réglé le montant de l'amende?

Si tel est le cas vous ne risquez en principe que le retrait de plein droit de 6 points.

Cordialement